

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME RURALE (JMFR)

Date : 15 octobre 2018

Chers compatriotes,

Habitantes et habitants de la Côte d'Ivoire,

À l'instar de ses homologues, le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, célèbre la Journée Mondiale de la Femme Rurale, ce lundi 15 octobre 2018.

Depuis son adoption, le 18 décembre 2007, cette journée est l'occasion de porter une attention particulière sur les femmes et les jeunes filles du milieu rural et de jeter un regard rétrospectif sur leurs conditions de vie. Il s'agit aussi de mettre en lumière les actions, les programmes et les projets spécifiques que le Gouvernement initie en vue de leur autonomisation et leur bien-être.

L'économie ivoirienne repose sur l'agriculture. Dans ce secteur d'activité, les femmes rurales représentent 67% de la main-d'œuvre et assurent 60 à 80% de la production alimentaire. De toute évidence, elles constituent la cheville ouvrière de l'agriculture, notamment dans le domaine du vivrier.

Paradoxalement, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2014), a révélé que 75% des femmes des zones rurales vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le thème national retenu pour l'édition 2018 est : « Agro-transformation : enjeux et défis pour l'autonomisation de la femme et de la jeune fille en milieu rural ».

Ce thème est tout à fait pertinent, parce que le chemin qui conduit à l'autonomisation de la femme et de la jeune fille vivant en milieu rural est encore parsemé d'embûches multiformes.

Mesdames,

Messieurs,

Chers compatriotes,

Ce thème vise à adresser la question des pertes post récolte et à positionner les femmes comme actrices majeures dans les chaînes de valeur des matières premières alimentaires, eu égard à leur présence massive dans la production et la transformation rudimentaire des cultures vivrières.

C'est également le lieu de donner aux femmes l'opportunité de prendre toute leur place dans le processus de transformation structurelle de l'économie, en suscitant la réflexion sur les principaux enjeux et défis et en proposant des solutions aux problématiques clés de l'agro-transformation.

En effet, la volonté du Président de la République, S.E.M Alassane Ouattara, et du Premier Ministre, M Amadou Gon Coulibaly, Chef du Gouvernement, de mettre la question de l'inclusion sociale au cœur de la politique de développement, exige des mesures pertinentes pour soustraire les femmes rurales des discriminations liées aux pesanteurs socioculturelles et aux facteurs économiques pour en faire de véritables moteurs du développement rural.

Chers compatriotes,

La lourde responsabilité qui incombe aux femmes vivant en milieu rural, de produire la majeure partie des denrées alimentaires, pour subvenir aux besoins des populations de notre pays, requiert une sollicitude du Gouvernement, de la société civile et des personnes de bonne volonté.

Dans cette optique, plusieurs actions du Gouvernement sont mises en œuvre, notamment :

-le Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femme et Développement (PGNFNFD) qui a assuré de 2007 à 2015, le financement des activités de 11 711 femmes avec une dotation de 2 047 000 000 F CFA ;

-le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (APEF) d'un montant de 5 milliards.

-Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) de la Première Dame, Madame Dominique Ouattara, avec un capital de 10.000.000.000 FCFA qui a permis à deux cent mille femmes (200 000) bénéficiaires de mener à bien leurs activités et de les diversifier.

En outre, la fourniture en eau potable et en électricité de plusieurs localités du pays concourt également au bien-être quotidien des femmes des zones rurales.

Mesdames,

Messieurs,

Mes chères sœurs,

Engagées au service du développement de notre pays, les femmes du milieu rural sont le fer de lance pour bâtir une société harmonieuse, une nation forte et prospère.

Je voudrais donc réaffirmer, à l'occasion de cette Journée Mondiale de la Femme Rurale, l'engagement du gouvernement, ainsi que celui du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, à soutenir l'autonomisation des femmes et des jeunes filles vivant en zone rurale.

J'invite donc toute la communauté nationale à se mobiliser pour lever les barrières afin de faire des « Femmes Rurales », le levier de l'agro transformation pour une croissance économique ivoirienne plus forte et un développement durable et équitable.

Je souhaite à toutes et à tous, une bonne célébration de l'édition 2018 de la Journée Mondiale de la Femme Rurale.

Vive les femmes rurales de Côte d'Ivoire et du Monde !

Je vous remercie.

Abidjan, le 15 octobre 2018

Pour le Gouvernement

Professeur BAKAYOKO-LY Ramata

Ministre de la Femme, de la Famille et l'Enfant